

06 avril 2022

Ce compte-rendu reprend des éléments de débats ; il n'est pas exhaustif car certaines informations à caractère confidentiel ne peuvent pas être diffusées au moment de sa parution.

Présents : Jean-Jacques BLANCHET - Pierre COMBROUX - Gilles DUPONT - Véronique ESCULIER - Denis le MORZADEC - Mathieu LAFIS - Ivan LEROUX - Franck LEVASSEUR - Pascal PINGUENET - Bruno RISPAL - Stéphane THIÉBAUT - Olivier THOMAS - Anne VALETOUX - Bertrand Van NEDERVELDE - Alexandre TOUSSAINT - Sophie VERBRUGGHE.

Excusés : Gabriel ANDREI - Laurence BÉRAUD SCHMITT - Myriam GIRET - Raphaël THOMASSIN

Invitée : Christelle BOHOTINEANU

La réunion se déroule à distance, par Teams.

Temps d'intériorité

Nous écoutons un texte à méditer.

Validation du CR du CA du mois de mars

Après relecture, le compte-rendu est validé à l'unanimité.

Retour sur la rencontre des DRA/DD

Une quarantaine de DRA/DD étaient présents.

La présentation du décret tertiaire par la MSC a été appréciée. L'intervention de la société accompagnatrice a pu paraître trop commerciale.

L'ASREC a présenté Agate, politiquement et techniquement.

L'intervention de l'association PSSM France a intéressé les participants, qui sont en demande de formation sur le sujet.

La même demande revient également suite à l'information donnée sur l'analyse transactionnelle et la médiation. Les DRA/DD pourraient être formés puis des interventions en régions proposées dans le plan de formation. Le contenu reste à préciser (formation complète, animation de groupes de parole ou GAP ?).

Un juste équilibre est à trouver quant au contenu des journées DRA/DD, entre informations et formation sur des sujets de fond.

Un travail est en cours en régions sur le Vademecum des CE.

Les moments de convivialité ont été appréciés.

Comptes bancaires en région

Le sujet a été exposé en réunion des DRA/DD. Les régions seraient prêtes à changer de banque si besoin, pour une meilleure visibilité nationale. Un même plan comptable

serait proposé, avec des comptes sur un même établissement bancaire et une remontée annuelle débits / crédits.

Bulletin 131 – Point sur les articles

Les articles sont à envoyer rapidement.

Par ailleurs, le bulletin hors-série destiné aux nouveaux adhérents est réédité en cette fin d'année.

Commission Orientation du SGEC

Professeur référent : différencier le rôle du PP (coordination) et du PR (articulation en lien avec le PP pour un groupe de 12 à 18 élèves). Est-ce obligatoirement un prof de la classe ? Pas d'intervention possible du personnel de vie scolaire puisque la rémunération est en ISOE. Les PP s'essouffent ; sera-t-il facile de trouver des professeurs référents ? Il semble indispensable de les former.

Orientation : tout commence par la connaissance du jeune dans sa globalité, tout au long de la scolarité. Il est prévu d'identifier les étapes de l'orientation et de travailler les partenariats de l'établissement avec le tissu économique du territoire. Il est nécessaire de tenir compte des métiers de demain. Un Credo sur l'orientation a été écrit.

Actualités des différents pôles :

- Pédagogie : fin d'année baccalauréat, examens (CCF), sup... désorganisation des établissements... Interpellation du MEN

Le calendrier de fin d'année est complexe, avec les multiples convocations des enseignants, la réorganisation des cours pour les autres niveaux. Le débat s'engage entre les conseillers. Nous convenons d'envoyer une alerte aux services du MEN, sur la désorganisation et le rétrécissement de l'année scolaire.

- CPN EFP : problème AKTO et prise en charge des formations, accord formation signé

Des demandes de prises en charge FNE (Fonds National pour l'Emploi) n'aboutissaient pas mais le dossier a été débloqué par AKTO. La dernière lettre « Actu social » aborde ce point. Des subventions existent, qu'il ne faut pas hésiter à exploiter.

Les entretiens professionnels vont devenir triennaux, avec toujours le bilan sexennal sur les bases actuelles. Des outils vont être développés en lien avec la formation des personnels (avec Isidoor). Une réflexion est menée également sur les titres professionnels qui seraient utiles dans notre branche, pour éventuellement les créer (maintenance, gestionnaire).

- Social : NAO ; classification ; loi Egalim et mise en réseau pour négociations ; contrat de scolarisation et médiateur à la consommation ; service civique...

L'accord NAO : 2,5 % au 1^{er} septembre, anticipé au 1^{er} avril pour 1,5 %. Le paritarisme, l'égalité professionnelle, la responsabilité environnementale sont intégrés. À ce jour, le SPELC a signé.

Le travail sur la Convention collective se poursuit, à une semaine de l'échéance. L'augmentation du SMIC demande de revoir le salaire minimum de branche. Le Collège employeur a repris les différentes demandes des syndicats.

La FNOGEC a obtenu une enveloppe de 700 volontaires en service civique, avec un nouvel axe demandé autour de la citoyenneté européenne.

En cas de problème, les familles ont le droit de saisir un médiateur. La FNOGEC a négocié des interventions avec un organisme spécialisé. Nos contrats de scolarisation doivent être modifiés en ce sens. Un contrat type est publié par la FNOGEC. Il est important de se mettre en conformité pour éviter tout problème par la suite, ou tout risque d'interprétation subjective.

Société de restauration : des revalorisations sont annoncées pour l'an prochain (matières premières et loi Egalim).

L'augmentation des énergies va aussi avoir un impact important sur nos budgets.

Questionnaire de recherche sur les CE (par l'ISFEC de Montpellier)

Le questionnaire concerne la réalité du métier de chef d'établissement. Le président est en contact avec le doctorant. Les conseillers sont invités à tester le questionnaire avant de décider éventuellement d'une diffusion plus large.

Modalités d'adhésion à revoir suite à l'adoption des statuts 2022

Le site va être modifié en conséquence et la plaquette de présentation rééditée.

Validation de candidature

Olivier COULON : DD 56. La candidature est validée à l'unanimité.

Questions diverses

Quelques questions sont posées, avec des réponses rapides apportées.

La réunion se termine par un traditionnel tour d'écrans.

Bruno RISPAL
Secrétaire du Synadic